



Contrat de saillie 2024 pour l'étalon Vertige de Bélébat En IAC

www.ecuriedelaumoy.com

Vendeur :

Gaëtan CHABOTEAU
Écurie de l'Aumoy
72540 EPINEU LE CHEVREUIL
Tél : 06.76.60.67.61



Acheteur :

Je soussigné(e) Mme, Melle, M. _____

Adresse _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Achète une saillie de VERTIGE DE BELEBAT :

Pour la jument : _____

N° SIRE : _____ **Race :** _____

Date de terme ou de poulinage : _____

Prestation pension à partir du : _____

Adresse du centre de mise en place : _____

Tél : _____ **Mail :** _____

Écurie de l'Aumoy - Gaëtan Chaboteau - 72540 Épineu-le-Chevreuril
06 76 60 67 61 - ecuriedelaumoy@yahoo.fr

Conditions de vente

➤ La réservation de la carte de saillie est effective à compter du retour du présent contrat signé, accompagné de 3 chèques à l'ordre de l'Écurie de l'Aumoy : un de 200€ TTC pour l'achat d'une dose de 8 paillettes, l'autre de 150€ TTC correspondant aux frais d'acheminement de la semence vers le centre de mise en place choisi, encaissés dès réception, le dernier de 400€ TTC encaissé si poulain vivant à 48H en 2025. Les paillettes restent propriété du vendeur ; néanmoins, l'acheteur peut obtenir 1 carte de saillie supplémentaire pour 1 autre jument après règlement de 300€ TTC.

➤ Le certificat de saillie, nécessaire pour la déclaration de naissance, ne sera délivré par le Vendeur qu'après règlement intégral de toutes les sommes dues par l'Acheteur.

➤ Les Frais de Mise en Place à l'Écurie de l'Aumoy sont de 198€ TTC et facturés dès la 1^{ère} présentation de la jument, les frais de transport sont dans ce cas offerts.

➤ Le prix de la carte de saillie ne comprend pas les frais de suivi gynécologique, de constats de gestations des ponettes ou juments - Consultez tous nos tarifs sur notre site :

www.ecuriedelaumoy.com rubrique « prestations ». L'acheteur accepte que le suivi ovarien soit réalisé par notre vétérinaire : OUI NON

➤ Les juments présentées à la saillie doivent être accompagnées de leur livret signalétique et être à jour de leurs vaccinations et vermifugations.

➤ Tarifs de pension Pré : * Ponette ou Jument non suivie : 8.80 € TTC / jour
* Ponette suivie : 11 € TTC / jour
* Jument suivie : 12 € TTC / jour

Tarif de pension Box : 13 € TTC / jour

État corporel de la jument : Haut Moyen Bas

➤ **L'Écurie de l'Aumoy se dégage de toute responsabilité en cas d'accident ou de mortalité.**

➤ Fin de saison de monte le 15 Août 2023.

À : _____ Le : _____

Signature de l'acheteur :
(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Signature de l'éta lonnier :


Gaëtan Chaboteau
Écurie de l'Aumoy
ÉCURIE 06 76 60 67 61
72540 ÉPINEU-LE-CHEVREUIL
TVA FR 83 510 004 566